

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 7 avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 31 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la Présidence de M. Jean DELAUGERE, Maire.

Etaient présents : Mme Sandra AUJOL, Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, MM. Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mme Jacinthe GUILLOT, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : M. Marien DUFOURD a donné procuration à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Florence JOUVE a donné procuration à M. Jean-Claude PROST, M. Jean-Marc LAVIGNE a donné procuration à M. Matthieu GAVAIX, M. René LEMERLE a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, Mme Lydie ROBERT a donné procuration à Mme Laïla MEILLAUD, M. François RUDEL a donné procuration à M. Pascal BOITEL.

Absente excusée: Mme Manon DEQUAIRE

Absents : M. Stéphane BLANQUIN, Mme Françoise LUNEAU,

Secrétaire de séance: M. Yves FERRIER

2023-25: SUBVENTION VERSEE AU FONDS D'ACTION EXTERIEURE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO) – Soutien aux populations victimes du séisme en Turquie et en Syrie

M. le Maire explique au conseil municipal que le FACECO, créé en 2013, est un fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines (catastrophes) ou durables (conflits).

Le FACECO constitue l'unique outil de l'Etat donnant la possibilité aux collectivités de répondre rapidement et efficacement aux situations d'urgence et à la détresse des populations affectées.

Le fonds offre la garantie que la gestion des fonds sera confiée à des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 € au FACECO en soutien aux populations victimes du séisme en Turquie et en Syrie,

- **PREVOIT** les crédits nécessaires au budget primitif 2023, chapitre 65.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie le 11 avril 2023,

Certifiée transmise en Préfecture, le 11 avril 2023,

Le Maire

Jean DELAUGERE